

Auto-Entrepreneur, la CMA92 vous informe !

La Loi de modernisation de l'économie n° 2008-776 du 4 août 2008 a instauré le statut de l'entrepreneur individuel communément appelé **auto-entrepreneur**. Ce dispositif s'adresse en particulier aux personnes qui ne veulent pas nécessairement créer une société commerciale pour exercer leur nouvelle activité et souhaitent pouvoir débiter ou arrêter facilement leur activité indépendante. **Depuis le 1er avril 2010, les auto-entrepreneurs exerçant à titre principal une activité artisanale sont immatriculés au répertoire des métiers** : [Liste des activités relevant de l'Artisanat : http://www.cma92.fr/pdf/formalites/activites-immatriculation.pdf](http://www.cma92.fr/pdf/formalites/activites-immatriculation.pdf)

Dans le cadre de ses missions de conseils et soutien aux entreprises, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Hauts-de-Seine organise des **réunions d'information gratuites** permettant aux futurs auto-entrepreneurs de :

- **Connaître la réglementation** et les critères de qualification professionnelle nécessaires à l'immatriculation d'un auto-entrepreneur.
- **S'informer sur les démarches**, formalités et conditions pour démarrer son activité dans les meilleures conditions de réussite.
- **Comprendre le statut juridique**, social et fiscal de l'auto-entrepreneur.
- **Connaître les aides à la création**.

Mais aussi,

- **Découvrir les actions menées par la CMA92** pour connaître son marché, développer son activité : charte qualité, soutien financier à la communication, aide à la commercialisation (participation à des salons professionnels), développement à l'international, recherche d'un local pour exercer son activité...
- **Bénéficier des formations gratuites dispensées par la CMA92**. Plus de 50 thèmes sont proposés : comptabilité, commercial, juridique, informatique... Programme complet sur : www.cma92.fr/formation.

Calendrier des réunions d'information gratuites

<p>A Nanterre <i>Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Hauts-de-Seine</i> 17 bis rue des Venêts – 92000 Nanterre</p>	<p>A Sceaux <i>Antenne de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Hauts-de-Seine</i> Résidence Clémencia 5 square Robinson - 92330 Sceaux</p>
<p>de 9 à 12 heures Jeudi 30 septembre 2010. Jeudi 28 octobre 2010. Jeudi 25 novembre 2010. Jeudi 23 décembre 2010.</p>	<p>de 9 à 12 heures Jeudi 16 septembre 2010. Jeudi 14 octobre 2010. Jeudi 18 novembre 2010. Jeudi 16 décembre 2010.</p>
<p>Contact : 01 47 29 43 43.</p>	<p>Contact : 01 40 91 06 20.</p>

La CMA92, toujours plus proche !

Le régime d'auto-entrepreneur n'est pas une simple formalité. Il est fondamental de se poser les bonnes questions avant de choisir ce dispositif. Pour aider les auto-entrepreneurs dans leur projet, la CMA92 est là pour les informer et les conseiller.